



AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR QUATRE PROJETS DE  
NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉTUDES  
DONT L'IMPLANTATION EST PRÉVUE  
À COMPTER DE L'AUTOMNE 1980



360200  
0080024

79.18

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR QUATRE PROJETS DE  
NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉTUDES  
DONT L'IMPLANTATION EST PRÉVUE  
À COMPTER DE L'AUTOMNE 1980

- Baccalauréat en langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi
- Maîtrise en analyse et gestion urbaines  
Université du Québec à Montréal
- Doctorat en religiologie  
Université du Québec à Montréal
- Doctorat en sciences de l'activité physique  
Université Laval

Avis n° 79.18  
Dépôt légal - 2<sup>e</sup> trimestre  
ISSN - 0709-3985  
Québec, le 16 mai 1980

360200  
0080024

DIRECTION DES COMMUNICATIONS  
Ministère de l'Éducation  
1035, de la Chevrotière, 11<sup>e</sup>  
Québec, G1R 5A5

I N D E X

	<u>Pages</u>
Description de la situation	1 - 2
Avis du Conseil des universités sur le projet de nouveau programme de baccalauréat en langues modernes de l'Université du Québec à Chicoutimi	3 - 6
Avis du Conseil des universités sur le projet de nouveau programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines de l'Université du Québec à Montréal	7 - 11
Avis du Conseil des universités sur le projet de nouveau programme de doctorat en religiologie de l'Université du Québec à Montréal	12 - 15
Avis du Conseil des universités sur le projet de nouveau programme de doctorat en sciences de l'activité physique de l'Université Laval	16 - 19

1- Description de la situation

Lors de sa 117<sup>e</sup> séance tenue les 15 et 16 mai 1980, le Conseil des universités a fait l'examen des recommandations formulées par le Comité conjoint des programmes sur les programmes d'études suivants:

- Baccalauréat en langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi
- Maîtrise en analyse et gestion urbaines  
Université du Québec à Montréal
- Doctorat en religiologie  
Université du Québec à Montréal
- Doctorat en sciences de l'activité physique  
Université Laval

Il faut signaler que les recommandations du Comité conjoint portant sur les trois premiers programmes d'études énumérés ci-dessus n'avaient pu être examinées par le Conseil à sa séance régulière de mars 1980 compte tenu de la décision de l'Université du Québec d'en appeler des conclusions auxquelles en était venu le Comité conjoint des programmes sur ces trois projets de nouveaux programmes.

Ainsi, en mai 1980, le Conseil des universités a-t-il procédé à l'étude des recommandations formulées par le Comité conjoint des programmes suite à l'analyse des éléments nouveaux fournis par l'Université du Québec pour les programmes de maîtrise en analyse et gestion urbaines et de doctorat en religiologie. Il faut souligner que l'Université du Québec n'a fourni aucun document d'appel à l'intérieur de l'échéancier prévu à cette fin relativement au programme de baccalauréat en langues modernes. Le Conseil a donc analysé la recommandation formulée par le Comité conjoint en février 1980 sur ce programme de baccalauréat.

En ce qui concerne le projet de programme de doctorat en sciences de l'activité physique de l'Université Laval, il faut mentionner que le Conseil des universités avait déjà donné un avis en février 1979 dans lequel il recommandait au ministre de l'Éducation de ne pas autoriser l'implantation de ce programme d'études et invitait l'Université Laval à poursuivre le développement des activités dans le secteur des sciences de l'activité physique.

En novembre 1980, l'Université Laval soumettait un nouveau dossier de programme tenant compte dans une très large mesure des différentes réserves formulées tant au plan de la qualité qu'à celui de l'opportunité à l'endroit de la première version du programme de doctorat en sciences de l'activité physique présentée à l'automne 1978.

Comme suite à l'analyse des recommandations du Comité conjoint des programmes et des documents s'y rapportant, le Conseil formule les recommandations qui suivent.

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME  
DE BACCALaurÉAT EN LANGUES MODERNES  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

1- Identification du programme

Nom du programme: Baccalauréat en langues modernes

Appellation du grade: Bachelier ès arts

Abréviation du grade: B.A.

Nom de l'établissement: Université du Québec à Chicoutimi

2- Recommandation

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec à Chicoutimi d'un projet de programme de baccalauréat en langues modernes;

CONSIDÉRANT que les raisons touristiques et commerciales invoquées dans le dossier de présentation pour justifier l'implantation du programme cadrent mal avec l'orientation du programme qui semble plutôt orienté vers un enseignement traditionnel de la culture;

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec à Chicoutimi compte déjà dans sa programmation actuelle bon nombre de programmes de baccalauréats et de certificats dans le secteur des Lettres;

CONSIDÉRANT que depuis cinq ans, ces programmes de baccalauréat n'ont produit qu'un nombre relativement restreint de diplômés et que certains programmes de certificat sont de création récente;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un nouveau programme d'études en langues modernes entraînerait inévitablement une dispersion des clientèles parmi les différents programmes déjà offerts à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le secteur des Lettres;

CONSIDÉRANT que le programme de baccalauréat en langues modernes soumis par l'Université du Québec à Chicoutimi dédouble un certain nombre d'activités offertes dans le même domaine dans quelques cegeps de la région du Saguenay-Lac St-Jean;

CONSIDÉRANT que le réseau universitaire québécois compte déjà de nombreux programmes d'études en langues modernes;



CONSIDÉRANT l'avis plutôt défavorable formulé par les experts consultés au sujet de l'opportunité d'implanter le programme d'études soumis par l'Université du Québec à Chicoutimi;

( Le Conseil des universités recommande  
( au ministre de l'Éducation de refuser  
( l'implantation à l'Université du Québec  
( à Chicoutimi d'un programme de baccalau-  
( réat en langues modernes.

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME  
DE MAITRISE EN ANALYSE ET GESTION URBAINES  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DIRECTION DES COMMUNICATIONS  
Ministère de l'Éducation  
1035, de la Chevrotière, 11e  
Québec, G1R 5A5

1- Identification du programme

Nom du programme: Maîtrise en analyse et gestion urbaines

Appellation du grade: Maître ès sciences

Abréviation du grade: M.Sc.

Nom de l'établissement: Université du Québec à Montréal

2- Recommandation

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec à Montréal à l'automne 1979 d'un projet de nouveau programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines;

ATTENDU le document fourni par l'Université du Québec à Montréal au mois de mars 1980 en appelant de la recommandation du Comité conjoint des programmes formulée en janvier 1980 sur l'opportunité d'implanter un programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines;

NONOBTANT le fait que le programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines proposé par l'Université du Québec à Montréal dédouble, au plan de l'analyse, un certain nombre de programmes d'études déjà offerts dans quelques universités de la région montréalaise; programmes dont les préoccupations sont nettement orientées vers l'analyse urbaine;

CONSIDÉRANT que l'originalité du programme résidant dans l'étude du lien qui doit exister entre l'analyse urbaine et les pratiques urbaines au niveau de la prise de décision devrait permettre de répondre d'une meilleure façon aux besoins de perfectionnement des administrateurs municipaux;

CONSIDÉRANT que la maîtrise en analyse et gestion urbaines se propose principalement de répondre aux besoins de perfectionnement d'une clientèle déjà en exercice et que les experts consultés, tout en reconnaissant la justesse d'un tel besoin à satisfaire, signalent que ces besoins de perfectionnement demeurent encore à préciser;

CONSIDÉRANT que les experts consultés ont souligné le manque d'expérience des ressources professorales dans le domaine de la gestion urbaine, manque d'expérience qui selon les mêmes experts, ne pourra être comblé par la participation de certains professeurs de l'Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation aux activités du programme;

CONSIDÉRANT que les besoins auxquels veut répondre le programme soumis par l'Université du Québec à Montréal sont partiellement satisfaits par des programmes déjà existants comme ceux de la maîtrise en administration publique, de la maîtrise en administration des affaires et de la maîtrise en urbanisme ainsi que par un certain nombre d'activités de courte durée offertes dans le domaine de l'administration par bon nombre d'universités;

ATTENDU que l'École nationale d'administration publique a pour mission le perfectionnement des administrateurs en exercice dont ceux provenant du secteur des Affaires municipales et que cette mission de l'École nationale d'administration publique a été confirmée par le Conseil des universités dans son Cahier IV Perspective 1976 des Orientations de l'enseignement supérieur;

ATTENDU l'implantation récente à l'Université du Québec à Montréal d'un programme de baccalauréat en urbanisme venant remplacer un programme de baccalauréat en études urbaines qui visait "à former et à recycler les agents qui, au sein d'organismes privés et surtout publics, occupent déjà ou rempliront des fonctions de cadres intermédiaires dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de la planification urbaine", et également à préparer des cadres pour la gérance municipale et régionale;

ATTENDU que la plupart des experts consultés au sujet de l'opportunité mettent en doute la pertinence de situer au niveau du 2<sup>e</sup> cycle un programme ayant pour objectif principal de former des cadres et du personnel de gérance pour les administrations municipales et urbaines;

- ( Le Conseil des universités recommande  
( au ministre de l'Éducation  
(  
( de refuser l'implantation à l'Uni-  
( versité du Québec à Montréal d'un  
( programme de maîtrise en analyse  
( et gestion urbaines  
(  
( Advenant le cas où l'Université du Québec  
( jugerait à propos de présenter un autre  
( dossier de programme, le Conseil des uni-  
( versités s'attend à ce que ce nouveau  
( dossier fasse état:  
(  
( - d'une identification précise des besoins  
( de perfectionnement des administrateurs  
( municipaux et régionaux en exercice;  
(  
( - d'une révision des conditions d'admission  
( qui tiennent compte des besoins de perfec-  
( tionnement qui auront été clairement préci-  
( sés et qui devront limiter l'admission aux  
( praticiens oeuvrant dans le secteur de  
( l'Administration municipale;  
(  
( - des modifications qui devront être apportées  
( en conséquence aux objectifs, à la structure  
( et à la durée du programme;  
(  
( - des modalités d'une entente de collaboration  
( avec l'École nationale d'administration  
( publique dans la réalisation du programme.

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME  
DE DOCTORAT EN RELIGIOLOGIE  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

1- Identification du programme

Nom du programme:                    Doctorat en religiologie

Appellation du grade:                Philosophiae doctor

Abréviation du grade:                Ph.D.

Nom de l'établissement:              Université du Québec à Montréal



2- Recommandation

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec à Montréal à l'automne 1979 d'un projet de nouveau programme de doctorat en reli-giologie;

ATTENDU le document fourni par l'Université du Québec à Montréal au mois de mars 1980 en appelant de la recommandation formulée par le Comité conjoint des programmes en janvier 1980 sur l'opportunité d'implanter un programme de doctorat en religiologie à l'Université du Québec à Montréal;

CONSIDÉRANT que les experts consultés ont exprimé des réticen-ces relativement à l'ampleur de l'objet d'étude que veut couvrir le doc-torat en religiologie et au peu d'indications contenues dans le dossier de présentation quant aux principaux champs de recherche qui seraient privilégiés;

CONSIDÉRANT que les experts consultés ont signalé que l'étendue de l'objet d'étude exigeait que les ressources professorales possèdent des formations fort diversifiées et que les compétences scientifiques de l'équipe actuellement en place sont à peu de chose près similaires;

NONOBTANT l'intérêt que présente l'association de l'Université du Québec à Montréal avec l'Université Concordia dans le Regroupement interuniversitaire pour l'étude des religions et les échanges intervenus entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Toronto;

CONSIDÉRANT que les experts consultés ont fait état du nombre peu élevé de publications et d'études produites par l'équipe professo-rale en place en regard de l'objet d'étude du programme de doctorat soumis par l'Université du Québec à Montréal;

CONSIDÉRANT que l'avis de qualité du Conseil des études de l'Université du Québec ne traite peu ou pas des divers éléments prévus aux paragraphes 3.3.3 et 3.3.2 des procédures d'évaluation des projets de nouveaux programmes d'études adoptées par le Comité conjoint des programmes;

CONSIDÉRANT que les experts consultés sur l'opportunité ont jugé qu'il était prématuré d'implanter à l'Université du Québec à Montréal un programme de doctorat en religiologie;

( Le Conseil des universités recommande  
( au ministre de l'Éducation de refuser  
( l'implantation à l'Université du Québec  
( à Montréal d'un programme de doctorat  
( en religiologie.

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS  
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
SUR LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME  
DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

1- Identification du programme

Nom du programme:                      Doctorat en sciences de l'activité  
physique

Appellation du grade:                  Philosophiae Doctor

Abréviation du grade:                  Ph.D.

Nom de l'établissement:                Université Laval

2- Recommandation

ATTENDU la présentation à l'automne 1979 d'un nouveau dossier de programme de doctorat en sciences de l'activité physique de l'Université Laval;

ATTENDU le fait que, dans son Cahier IV Perspective 1976 des Orientations de l'enseignement supérieur, le Conseil des universités marquant son étonnement "de ce que l'Université Laval ne mentionne pas les sciences de l'activité physique au nombre de ses orientations majeures et de ses priorités de développement (...) compte tenu de l'importance de ses activités d'enseignement et de recherche dans ce secteur (...) et de sa contribution originale à l'ensemble du réseau d'enseignement supérieur québécois" invitait implicitement celle-ci à donner de l'expansion au développement de ce secteur;

CONSIDÉRANT l'importance des ressources physiques et humaines consacrées à l'enseignement et à la recherche au département d'éducation physique ainsi que le support institutionnel qu'entend accorder l'Université Laval au développement de ce programme de doctorat en sciences de l'activité physique;

CONSIDÉRANT l'avis de qualité favorable;

CONSIDÉRANT l'importance des activités de recherche se déroulant au laboratoire des sciences de l'activité physique de l'Université Laval et l'évaluation récente de ce laboratoire effectuée par la Commission de la recherche universitaire ainsi que l'avis favorable formulé par cette dernière sur la nouvelle version de ce projet de programme;

CONSIDÉRANT la progression des inscriptions dans le programme de maîtrise de recherche en sciences de l'activité physique et les prévisions de nouvelles clientèles et de diplômés dans ce même programme;

CONSIDÉRANT que la complémentarité de ce programme de doctorat en sciences de l'activité physique avec celui offert à l'Université de Montréal est décrite d'une façon beaucoup plus apparente dans le dossier de présentation révisé qu'elle ne l'était dans le projet original;

( Le Conseil des universités recommande  
( au ministre de l'Éducation d'autoriser  
( l'implantation à l'Université Laval  
( d'un programme de doctorat en sciences  
( de l'activité physique conduisant à  
( l'obtention du grade de Philosophiae  
( Doctor (Ph.D.), programme comportant  
( les deux concentrations suivantes:  
(  
( - la génétique de la condition physique et  
( de la performance  
(  
( - les adaptations du muscle à l'exercice  
(  
( et que l'ajout de toute nouvelle concentration  
( soit soumise au Comité conjoint des programmes.